

**Province de Québec  
M.R.C. de Témiscouata  
DÉGELIS**

12 août 2024	Séance régulière du conseil municipal tenue au lieu ordinaire des délibérations, lundi le 12 août 2024 à 19:00 heures.
Présences	<p><b><u>SONT PRÉSENTS :</u></b></p> <p>M. Olivier Lemay, M. Richard Bard et Mme Lucienne Lagacé, tous membres du conseil municipal et formant quorum sous la présidence de Mme Brigitte Morin, maire suppléante.</p> <p>Assistent également à la réunion, M. Sébastien Bourgault, directeur général &amp; greffier, Mme Véronique Morneau, trésorière, ainsi que six (6) citoyens.</p>
Ordre du jour	<p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par M. Richard Bard et résolu unanimement que l'ordre du jour soit et est accepté tel que présenté, et qu'il demeure ouvert. <b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b> <b>240801-7979</b></p> <p><b><u>Points d'information :</u></b></p> <p>1. <u>Développement solaire vs Alliance de l'énergie de l'Est :</u></p> <p>Le gouvernement du Québec a signifié sa volonté de lancer un premier appel d'offres à la fin de l'année 2024 en ce qui a trait au développement de l'énergie solaire. À cet effet, l'entreprise Alliance de l'énergie de l'Est nous soumet des informations et des recommandations quant à son rôle pour le développement de ce type de projet.</p> <p><b><u>Période de questions :</u></b></p> <p>Aucune question.</p>
Procès-verbal	<p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Mme Lucienne Lagacé et résolu unanimement d'accepter le procès-verbal de la séance régulière du 2 juillet 2024, tel que rédigé. <b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b> <b>240802-7979</b></p>
Comptes	La liste des comptes du mois de juillet 2024 au montant de 519 436,79 \$ est déposée.

**IL EST PROPOSÉ** par M. Olivier Lemay et résolu unanimement que la liste des comptes de juillet 2024 s'élevant à 519 436,79 \$ soit et est acceptée, et que leurs paiements soient autorisés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**  
**240803-7980**

Déboursés La liste des déboursés de juillet 2024 est déposée au montant de 119 816,52 \$.

**IL EST PROPOSÉ** par M. Richard Bard et résolu unanimement que la liste des déboursés de juillet 2024 au montant de 119 816,52 \$ soit et est acceptée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**  
**240804-7980**

Certificat de disponibilité

**Dépôt du certificat de disponibilité :**

Je soussigné, Véronique Morneau, trésorière, certifie par les présentes que la ville de Dégelis possède les fonds nécessaires pour couvrir les dépenses autorisées ci-dessus.

---

Véronique Morneau, trésorière

**CORRESPONDANCE :**

Subvention  
Complexe sportif

a) Dans le cadre du programme d'aide financière aux infrastructures sportives, récréatives et de plein air – volet 1 (PAFIRSPA), madame la ministre Isabelle Charest confirme une aide financière de 373 508 \$ à la ville de Dégelis pour la réfection du Complexe sportif extérieur.

Gala  
Découvertes 2024

b) Demande de contribution financière de la Chambre de commerce du Témiscouata pour le Gala Découvertes 2024 qui aura lieu le 2 novembre prochain au Centre PGR de Témiscouata-sur-le-Lac.

**IL EST PROPOSÉ** par M. Richard Bard et résolu unanimement de verser une contribution financière de 1 000 \$ à la Chambre de commerce du Témiscouata pour le Gala Découvertes 2024.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**  
**240805-7980**

Autorité des  
Marchés publics

c) Correspondance de l'Autorité des marchés publics qui avise la ville de Dégelis qu'elle doit faire enquête à la suite d'une plainte concernant un appel d'offres public et l'octroi d'un contrat qui n'auraient pas été faits selon les règles.

MTMD - Reddition  
de comptes

d) Le ministère des Transports et de la Mobilité durable informe les municipalités que le ministère des Affaires municipales a repoussé la date limite de dépôt des états financiers au 30 juin, dont les données sont utilisées pour effectuer la reddition de comptes du programme d'aide à la voirie locale (PAVL).

MRC  
La Grande Jase

e) La MRC de Témiscouata soumet un compte-rendu des résultats découlant du sondage et des grandes jases qui se sont déroulées en avril & mai dernier sur le territoire. Des copies de ce document seront rendues disponibles pour la population à la réception de l'hôtel de ville.

MTMD  
PAVL - PPACE

f) Correspondance du ministère des Transports et de la Mobilité durable informant la ville de Dégelis qu'elle obtient une aide financière de 15 000 \$ dans le cadre du programme d'aide la voirie locale (PAVL) – Volet Projets particuliers d'amélioration.

Pétition  
451-495 route 295

g) Dépôt d'une pétition pour la réclamation de frais de déneigement et d'entretien pour un chemin privé donnant accès aux propriétés situées au 415 à 495 Route 295. Cette demande sera analysée.

TECQ 2024-2028

h) Correspondance du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation confirmant la contribution gouvernementale de base de 1 127 082 \$ accordée à la Ville de Dégelis dans le cadre du Programme de transfert pour

les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) 2024-2028, à laquelle pourrait s'ajouter une bonification de 112 708 \$ conditionnelle au respect de critères écoresponsables.

Suivi FQM (TVQ) i) Correspondance de la Fédération québécoise des municipalités relativement aux négociations sur la nouvelle formule de partage de la valeur de la croissance d'un point de la TVQ. La FQM réclame que dix pour cent (10%) de l'enveloppe annuelle soit distribuée selon une formule qui tiendrait compte de l'éloignement/insularité et de l'indice de vitalité économique des municipalités.

Promotions  
Pompiers

j) Le Service Incendie informe la ville de Dégelis de la promotion de pompiers/pompières à certains postes :

- Mélanie Veilleux Communications
- Charles Blanchet Lieutenant
- Clément Blanchet Lieutenant
- Meggie Beaulieu OSST
- Daniel Raymond Capitaine

Démission/pompier

k) Le Service Incendie informe la ville de Dégelis que M. Steeve Charest a rendu sa démission à titre de pompier volontaire de la Caserne 37.

Avis de motion  
Règl. 756

Le conseiller, M. Richard Bard, donne un **AVIS DE MOTION** qu'il sera adopté, lors d'une séance ultérieure, le règlement #756 ayant pour objet de réglementer les feux extérieurs.

---

M. Richard Bard, conseiller

Règl. 756  
Dépôt /Projet

Il est, par la présente, déposé par le conseiller, M. Richard Bard, le projet de règlement numéro 756 ayant pour objet de réglementer les feux extérieurs, et demande dispense de lecture, une copie du règlement ayant été remise à tous les membres du Conseil, lequel projet est adopté par le Conseil municipal.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**  
**240806-7981**

Vente – terrain  
Lot 6 587 405

**CONSIDÉRANT QUE** la ville de Dégelis possède des terrains destinés à son développement industriel;

**CONSIDÉRANT QU'**une entreprise qui œuvre dans le domaine de l'acériculture et de l'alimentation, désire faire l'achat d'un terrain d'une superficie de 4 655,1 m<sup>2</sup>;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Mme Lucienne Lagacé et résolu unanimement :

- **D'**autoriser la vente d'une parcelle de terrain d'une superficie de 4 655,1 m<sup>2</sup> à « The Maple Treat Corporation », correspondant au lot 6 587 405 du cadastre du Québec;
- **QUE** la vente soit faite selon l'entente établie entre les deux parties;
- **DE** nommer monsieur Gustave Pelletier, maire, et monsieur Sébastien Bourgault, directeur général, signataires de tous les effets légaux relatifs à cette vente.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**  
**240807-7981**

Échange/terrain  
9261-8768 Qc inc.

**CONSIDÉRANT QUE** la ville de Dégelis possède des terrains destinés à son développement industriel dans le secteur de l'avenue du Longeron;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Dégelis désire échanger une parcelle de terrain avec l'entreprise 9261-8768 Québec Inc. dans le but de conserver le tracé d'un chemin forestier qui pourra servir éventuellement pour un prochain développement;

**CONSIDÉRANT QUE** l'entreprise 9261-8768 Québec Inc. accepte d'échanger une partie du lot 6 421 197 de 20 mètres de largeur par toute sa longueur, soit +/- 183 mètres, par une partie du lot 6 421 198 de la même dimension, soit 20 mètres X +/- 183 mètres;

**CONSIDÉRANT QUE** l'entreprise prévoit construire un garage de 222.97 m<sup>2</sup> (2 400 pi<sup>2</sup>), ainsi qu'un entrepôt de 195.1 m<sup>2</sup> (2 100 pi<sup>2</sup>), afin d'y loger son siège social;

**EN CONSÉQUENCE**, Il est proposé par Mme Lucienne Lagacé et résolu unanimement :

- **D'**autoriser l'échange desdites parcelles de terrain mentionnées dans le préambule, soit une parcelle de +/- 3 660 m<sup>2</sup> du lot 6 421 197, par une parcelle équivalente du lot 6 421 198;
- **DE** faire l'échange sans frais pour l'entreprise;
- **QUE** la Ville de Dégelis s'engage à payer les frais d'arpentage et de notaire, compte tenu que cette demande provient de la municipalité;
- **D'**autoriser le ou les lotissements desdits lot 6 421 197 et 6 421 198 tel que décrit dans le préambule;
- **DE** nommer M. Gustave Pelletier, maire, et M. Sébastien Bourgault, directeur général, signataires de tous les effets légaux concernant cette transaction.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**  
**240808-7982**

Médiation conflit  
Louise Desrosiers

**CONSIDÉRANT** l'implication de la ville de Dégelis dans le conflit entre la Corporation de développement économique de la région de la Ville de Dégelis (CDERVD) Inc. et Madame Louise Desrosiers;

**IL EST PROPOSÉ** par M. Olivier Lemay et résolu unanimement que la ville de Dégelis assume tous les frais reliés à la fin de contrat de Madame Louise Desrosiers.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**  
**240809-7982**

OMH - révision  
budgétaire

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

Divers

**DIVERS :**

- a) Jeudi Cool : M. Olivier Lemay aimerait féliciter et remercier les organisateurs des spectacles « Jeudi Cool » qui se déroulés en juillet dernier. Une lettre de félicitations leur sera transmise.
- b) Terrain de jeux & sauveteurs : M. Richard Bard souhaite remercier et féliciter les sauveteurs et animateurs du Terrain de jeux pour leur excellent travail au cours de l'été 2024.
- c) Entretien paysager : Mme Lucienne Lagacé remercie les employés municipaux responsables de l'entretien des fleurs et des espaces verts de la municipalité pour leur excellent travail.

Période de  
questions

**Période de questions :**

1. M. Marcel Guillemette, représentant les signataires d'une pétition, demande l'intervention de la municipalité pour effectuer des travaux correctifs sur un chemin privé (451 à 495 Route 295).

Levée

**IL EST PROPOSÉ** par M. Olivier Lemay et résolu unanimement que l'assemblée soit et est levée à 19h25.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**  
**240810-7982**

\_\_\_\_\_  
Brigitte Morin  
Maire suppléante

\_\_\_\_\_  
Sébastien Bourgault  
Directeur général & greffier